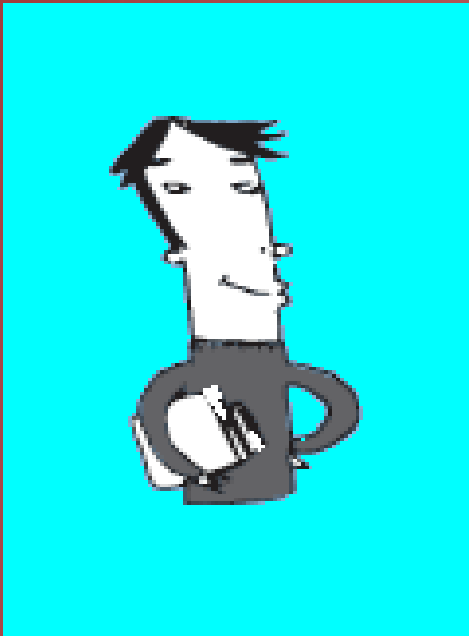


# Conseil étudiant



# QU'EST CE QU'UN CONSEIL ÉTUDIANT



- ▶ Représente les élèves de l'école quand:
  - ▶ La direction a besoin de consulter les élèves de l'école.
  - ▶ La direction a besoin de faire participer les élèves à des décisions de l'école.
  - ▶ Il faut organiser des activités pour l'école.

# LES DEVOIRS DU CONSEIL ÉTUDIANT



- ▶ Le conseil étudiant doit:
  - ▶ Consulter les élèves.
  - ▶ Tenir compte et respecter les opinions des élèves.
  - ▶ Faire part des opinions des élèves lors des réunions du conseil.
  - ▶ Informer les élèves de ce qui est discuté lors des réunions du conseil.

# QUI FAIT PARTIE DU CONSEIL D'ÉLÈVES ?



La direction (Mme Préville-Cyr)

Des intervenants de l'école

- ▶ Mme Vanessa Gragnani enseignante de 5<sup>ème</sup> année
- ▶ Jessica Larivée éducatrice spécialisée
- ▶ Réal Tremblay animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC)

Un député par classe de 4<sup>ème</sup> année à 6<sup>ème</sup> année ainsi que les groupes d'élèves 399-499, 599-699, 591-691, 920 et 875

# QU'EST CE QU'UN DÉPUTÉ DE CLASSE

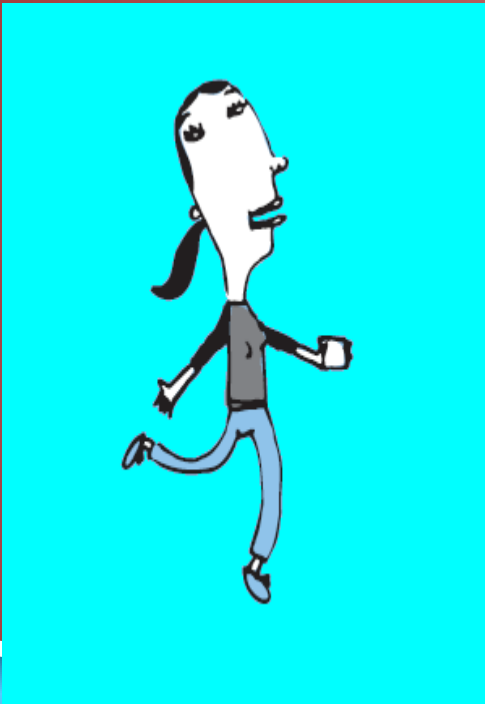
- ▶ Il est élu par les élèves de sa classe.
- ▶ Il représente les élèves de l'école au conseil étudiant.



# RESPONSABILITÉS DU CONSEILLER

Il doit :

- ▶ Se présenter aux réunions du conseil étudiant.
- ▶ Sonder les besoins des élèves de l'école.
- ▶ Prendre des décisions qui tiennent compte de l'opinion des autres élèves de l'école.
- ▶ Informer les élèves des sujets discutés aux réunions du conseil.
- ▶ Émettre des propositions pour améliorer la vie de l'école.



# QUALITÉS D'UN CONSEILLER



- ▶ Sensible aux différences entre les élèves.
- ▶ Sait s'organiser.
- ▶ Est capable de travailler en équipe.
- ▶ A l'esprit créatif.
- ▶ S'exprime clairement et sait capter l'attention.
- ▶ Est disponible.
- ▶ Mérite la confiance des adultes de l'école.
- ▶ Est autonome et responsable.

# QUOI FAIRE POUR DEVENIR CONSEILLER ?

- ▶ Compléter le *Bulletin de mise en candidature* (à remettre au plus tard le mardi 25 septembre dans l'enveloppe jaune collée sur la porte du bureau des t.e.s).
- ▶ Participer à un atelier animé par M. Réal sur la démocratie.
- ▶ Faire une campagne électorale (affiche, slogan, discours).
- ▶ Se faire élire par les élèves de sa classe.



# LA PÉRIODE ÉLECTORALE



- ▶ Campagne électorale du 2 au 4 octobre inclusivement.
- ▶ Les candidats se présentent aux autres élèves (leurs idées et leurs projets) et font un discours en classe.
- ▶ Ils préparent aussi une seule affiche qu'ils peuvent mettre dans LEUR classe.
- ▶ Jour du scrutin: 5 octobre
  - Voter pour candidat (secret)
  - Le vote se passera à la cafétéria, un groupe à la fois.

# LA PÉRIODE ÉLECTORALE (SUITE)



- ▶ Annonce officielle des résultats le jour du vote, le 5 octobre, à la 5eme période au gymnase.

# DATES IMPORTANTES

Date limite pour le dépôt de  
la mise en candidature :

Mardi 25 septembre 15h00 au bureau  
des T.E.S (enveloppe jaune collée sur la  
porte)

Atelier sur la démocratie  
pour les candidats:

Vendredi 28 septembre à l'heure du  
dîner  
(local 305)

Discours en classe

Du 2 au 4 octobre

Jour du scrutin :

5 octobre